

Classe de risque	Nature de l'entreprise	A	B	C	D
Formation requise		Niveau I	Niveau II	Niveau I ou II ou base	Employeur = conseiller en prévention
Risques très élevés	Extraction de minerais d'uranium et de thorium	> 50 travailleurs	20 à 49 travailleurs	1 à 19 travailleurs	< 20 travailleurs
	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires.				
	Industrie chimique de base.				
	Fabrication de produits agrochimiques.				
	Fabrication de produits explosifs.				
	Fabrication de colles et de gélatines.				
	Fabrication d'huiles essentielles.				
Risques élevés	Travail du bois et fabrication d'objets en bois, liège, vannerie ou sparterie.	> 200 travailleurs	50 à 199 travailleurs	1 à 49 travailleurs	< 20 travailleurs
Fabrication de peintures, vernis et encre d'imprimerie.					
Industrie pharmaceutique.					
Fabrication de savons et détergents, de produits d'entretien, parfums et cosmétiques.					
Fabrication de produits chimiques pour la photographie.					
Fabrication de supports de données.					
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques.					
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques.					
Métallurgie.					
Travail des métaux.					
Fabrication des machines et équipements (hors appareils domestiques).					
Fabrication de matériel de transport.					
Fabrication de meubles en bois.					
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude.					
Construction.					
Risques moyens	Industries alimentaires et du tabac.	> 500 travailleurs	100 à 499 travailleurs	1 à 99 travailleurs	< 20 travailleurs
	Industrie textile et habillement.				
	Industrie du cuir et de la chaussure.				
	Industrie du papier et du carton, édition, imprimerie, reproduction.				
	Industrie du caoutchouc et des matières plastiques.				
	Fabrication d'appareils domestiques.				
	Fabrication d'équipements électriques et électroniques.				
	Fabrication de meubles (pas en bois).				
	Autres industries manufacturières.				
	Captage, épuration et distribution d'eau.				
Risques faibles	Entreprises non mentionnées ci-dessus.	> 1000 travailleurs	200 à 1000 travailleurs	< 200 travailleurs	< 20 travailleurs